



S113/08
14 mars 2008

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Document établi par le Haut Représentant et la Commission européenne à l'attention du Conseil européen

I. INTRODUCTION

Les risques liés aux changements climatiques sont réels et leurs effets se font déjà ressentir. L'ONU estime que tous ses appels d'urgence, à une exception près, lancés en 2007 pour l'octroi d'une aide humanitaire étaient liés au climat. La même année, le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu son premier débat sur les changements climatiques et leurs implications pour la sécurité internationale. Le Conseil européen a attiré l'attention sur les conséquences des changements climatiques pour la sécurité internationale et, en juin 2007, a invité le Haut Représentant et la Commission européenne à lui présenter un rapport commun lors de sa réunion du printemps 2008.

La science des changements climatiques est aujourd'hui mieux comprise. Selon les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, même si l'on parvient, d'ici à 2050, à réduire les émissions à un niveau inférieur à la moitié de celui enregistré en 1990, il sera difficile d'éviter une augmentation de la température pouvant aller jusqu'à 2°C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. Cette hausse de la température fera peser de graves risques en termes de sécurité, qui devraient s'intensifier si le réchauffement se poursuit. Un changement climatique non maîtrisé, avec une hausse supérieure à 2°C, débouchera sur des situations sans précédent en matière de sécurité, car un certain nombre de points de basculement risquent d'être atteints, au-delà desquels les changements climatiques pourraient encore s'accélérer, devenir irréversibles et en grande partie imprévisibles. Les investissements consentis pour atténuer ce phénomène et éviter de tels scénarios, ainsi que les moyens visant à s'adapter à l'inévitable, devraient aller de pair avec la réponse à apporter aux menaces que font peser les changements climatiques sur la sécurité internationale; ces deux aspects devraient être perçus comme faisant partie d'une politique préventive en matière de sécurité.

Il faut voir dans les changements climatiques un multiplicateur de menace qui renforce les tendances, les tensions et l'instabilité existantes. Le principal défi réside dans le fait que les changements climatiques menacent d'accabler des États et des régions déjà fragiles et exposés aux conflits. Il importe d'être conscient que les risques n'ont pas seulement un caractère humanitaire, ils ont aussi une dimension politique et de sécurité qui a une incidence directe sur les intérêts européens. Par ailleurs, conformément à la notion de sécurité humaine, il est clair que de nombreuses questions relatives à l'impact des changements climatiques sur la sécurité internationale sont liées entre elles, ce qui nécessite de formuler des réponses globales. Ainsi, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement risque d'être considérablement compromise, car, s'ils ne sont pas atténués, les changements climatiques pourraient fort bien balayer des années d'efforts consentis en faveur du développement.

Le présent rapport porte principalement sur l'impact des changements climatiques sur la sécurité internationale; il s'attache aussi à déterminer quel peut en être l'effet sur la propre sécurité de l'Europe, ainsi que la manière dont l'UE devrait réagir.

L'UE occupe une position unique pour faire face aux conséquences des changements climatiques pour la sécurité internationale, compte tenu du rôle de premier plan qu'elle joue dans le domaine du développement et la politique climatique à l'échelle mondiale et du large éventail d'instruments dont elle dispose. En outre, eu égard à l'approche globale de l'Europe en matière de prévention des conflits, de gestion des crises et de reconstruction après un conflit et dans la mesure où l'UE est l'un des principaux partisans du multilatéralisme efficace, le défi lié à la sécurité ne sort pas de son domaine de compétence.

La stratégie européenne de sécurité tient compte du lien entre le réchauffement climatique et la concurrence pour les ressources naturelles, tandis que la communication intitulée "L'Europe dans le monde" met en lumière les effets de la mondialisation sur les relations extérieures.

Le présent rapport examine comment la panoplie complète des instruments de l'UE, y compris les mesures prises au niveau de la Communauté et celles relevant de la PESC/PESD, peut être combinée avec les politiques d'atténuation et d'adaptation afin de répondre aux risques en matière de sécurité. Il aborde également les implications en termes d'intensification du dialogue politique avec les pays tiers. Un accord pour l'après-2012 doit être élaboré d'ici la fin de 2009: tous les moyens d'action à la disposition de l'action de l'UE doivent œuvrer à la réalisation de cet objectif.

Le rapport conclut qu'il est dans l'intérêt de l'Europe de s'attaquer aux conséquences des changements climatiques en matière de sécurité en adoptant une série de mesures: - au niveau de l'UE, dans le cadre des relations bilatérales et au niveau multilatéral - en veillant à leur synergie.

Bien que le rapport se penche sur les conséquences des changements climatiques pour la sécurité internationale, la réaction de l'UE sera conditionnée par l'impact de ces changements sur l'Europe elle-même. Les changements climatiques auront de lourdes conséquences sur le milieu naturel de l'Europe et sur pratiquement tous les secteurs de la société et de l'économie.

II. MENACES

Les effets des changements climatiques se font ressentir dès à présent: les températures augmentent, les calottes glaciaires et les glaciers fondent, et les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et gagnent en intensité. La partie qui suit décrit quelques-unes des formes de conflit liées aux changements climatiques qui sont susceptibles de se produire dans différentes régions du monde.

i) Conflit à propos des ressources

On constate déjà, en de nombreux points du globe, une diminution de la superficie des terres arables, des pénuries d'eau, une réduction des réserves alimentaires et des stocks de poisson, ainsi qu'une multiplication des inondations et un allongement des périodes de sécheresse. Les changements climatiques auront pour effet de modifier les modèles pluviométriques et d'amoindrir encore les réserves d'eau douce disponibles dans une proportion pouvant atteindre 20 à 30 % dans certaines régions. Une chute de la productivité agricole entraînera une insécurité alimentaire dans les pays les moins avancés, ou aggravera cette insécurité, et débouchera partout sur une hausse insoutenable des prix des denrées alimentaires. La pénurie d'eau, en particulier, est susceptible de provoquer des troubles civils et des pertes économiques substantielles, même dans les économies solides. Les conséquences seront encore plus lourdes dans les régions soumises à une forte pression démographique. D'une manière générale, les changements climatiques alimenteront les conflits existants ayant pour enjeu des ressources qui s'épuisent, en particulier lorsque l'accès à ces ressources relève du pouvoir politique.

ii) Préjudice économique et risque pour les villes côtières et les infrastructures essentielles

Selon les estimations, une politique inchangée dans le domaine des changements climatiques pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 20 % du PIB mondial par an, alors que le coût d'une action concertée et efficace pourrait être limité à 1 % du PIB mondial par an. Près d'un cinquième de la population mondiale vit dans les régions côtières, et cette proportion va encore augmenter au cours des années à venir. Les mégapoles, et leurs infrastructures de soutien, telles que les installations portuaires et les raffineries de pétrole, sont souvent implantées en bord de mer ou dans les deltas de rivières. L'élévation du niveau de la mer et l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles constituent une menace grave pour ces régions et leurs perspectives économiques. Les côtes orientales de la Chine et de l'Inde, ainsi que les Caraïbes et l'Amérique centrale seraient particulièrement touchées. L'augmentation du nombre de catastrophes naturelles et de crises humanitaires exercera une pression considérable sur les ressources des pays donateurs, y compris les capacités permettant de mener des opérations de secours d'urgence.

iii) Pertes de territoires et litiges frontaliers

Les scientifiques prévoient d'importantes modifications des terres émergées au cours du XXI^e siècle. Le recul des côtes et la submersion de vastes zones pourraient entraîner des pertes de territoires, et même la disparition de pays entiers, par exemple des petits États insulaires. Les litiges concernant des frontières terrestres et maritimes ou d'autres droits territoriaux vont probablement se multiplier. Il faudra peut-être revoir les règles du droit international, en particulier le droit de la mer, en ce qui concerne le règlement des litiges territoriaux et frontaliers. La concurrence pour l'appropriation des ressources énergétiques pourrait également prendre la forme d'un conflit pour les ressources situées dans les régions polaires, qui seront rendues exploitables par le réchauffement climatique. La désertification pourrait être à l'origine d'un cercle vicieux enchaînant dégradation, migrations et conflits territoriaux et frontaliers, qui menacerait la stabilité politique au niveau national et régional.

iv) Migrations dues à des facteurs environnementaux

Ceux qui sont déjà en butte à de mauvaises conditions sanitaires, au chômage ou à l'exclusion sociale sont plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques, qui pourraient provoquer des migrations entre les pays ou en leur sein, ou les amplifier. Selon les Nations unies, on dénombrera d'ici 2020 des millions de migrants "environnementaux", ce phénomène s'expliquant essentiellement par les changements climatiques. Certains pays extrêmement vulnérables aux changements climatiques demandent déjà que les migrations dues à des facteurs environnementaux soient reconnues au niveau international. Ces migrations pourraient se traduire par une augmentation du nombre de conflits dans les régions de transit et de destination. L'Europe doit s'attendre à une augmentation substantielle des pressions migratoires.

v) Situations de fragilité et radicalisation

Les changements climatiques pourraient sensiblement renforcer l'instabilité des États faibles ou en déliquescence, en sollicitant à l'excès la capacité déjà limitée des gouvernements à faire face efficacement aux défis auxquels ils sont confrontés. L'incapacité d'un gouvernement à répondre aux besoins de l'ensemble de sa population ou à la protéger face aux difficultés induites par les changements climatiques pourrait entraîner une frustration, des tensions entre différents groupes ethniques et religieux au sein des pays, ainsi qu'une radicalisation politique. Des pays, voire des régions entières, pourraient être déstabilisés.

vi) Tensions liées à l'approvisionnement énergétique

L'un des principaux conflits potentiels pour l'obtention de ressources est lié à une concurrence accrue pour l'accès aux ressources énergétiques et leur contrôle, ce qui, en tant que tel, est et restera une cause d'instabilité. Toutefois, étant donné qu'une grande partie des réserves d'hydrocarbures mondiales se trouve dans des régions vulnérables aux conséquences des changements climatiques et que de nombreux États producteurs de pétrole et de gaz doivent déjà faire face à d'importants problèmes socio-économiques et démographiques, cette instabilité est amenée à se renforcer. Cette évolution peut, à son tour, entraîner une plus grande insécurité de l'approvisionnement énergétique et une concurrence accrue pour l'appropriation des ressources. L'éventualité d'un recours plus important à l'énergie nucléaire pour la production d'électricité pourrait susciter de nouvelles inquiétudes en matière de prolifération dans le contexte d'un régime de non-prolifération déjà soumis à des pressions. Avec l'ouverture à l'exploitation de régions jusqu'alors inaccessibles, due aux conséquences des changements climatiques, la course aux ressources va s'intensifier.

vii) Pressions sur la gouvernance internationale

Si la communauté internationale ne fait pas face aux menaces exposées plus haut, le système multilatéral est mis en péril. Les conséquences des changements climatiques attiseront les ressentiments entre les principaux responsables des changements climatiques et ceux qui sont les plus touchés. Ce sont donc les incidences des politiques visant à atténuer les changements climatiques (ou l'échec de ces politiques) qui détermineront les tensions politiques à l'échelle nationale et mondiale. Cette fracture potentielle n'est pas seulement une division Nord-Sud, mais acquerra également une dimension Sud-Sud, en particulier avec la part croissante de la Chine et de l'Inde dans les émissions mondiales. L'architecture de sécurité internationale, déjà soumise à des tensions, fera l'objet de pressions croissantes.

III. EXEMPLES RÉGIONAUX

Dans de nombreuses régions, les changements climatiques accentuent l'une ou plusieurs des menaces énumérées plus haut. Les points ci-après illustrent l'effet multiplicateur des changements climatiques sur les pressions existant dans différentes régions du monde. Étant donné que les pays voisins de l'UE comptent certaines des régions les plus vulnérables aux changements climatiques, comme l'Afrique du Nord ou le Proche-Orient, il est possible que les pressions migratoires aux frontières de l'Union européenne, l'instabilité politique ainsi que les conflits s'intensifient à l'avenir. Ce phénomène pourrait également avoir une incidence non négligeable sur les voies d'acheminement de l'énergie en Europe.

1. Afrique

L'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables aux changements climatiques, en raison de contraintes multiples et d'une faible capacité d'adaptation. En Afrique du Nord et dans le Sahel, l'aggravation de la sécheresse, la raréfaction croissante de l'eau et la surexploitation des terres entraîneront une dégradation des sols et pourraient se traduire par la perte de 75 % des terres arables faisant l'objet de cultures pluviales. Le delta du Nil pourrait être exposé à la fois à l'élévation du niveau de la mer et à la salinisation des zones agricoles, ce qui pourrait causer la perte de 12 à 15 % des terres arables d'ici la fin du siècle en raison l'élévation du niveau de la mer, 5 millions de personnes étant touchées d'ici 2050. Dès à présent, les changements climatiques ont une incidence majeure sur le conflit qui sévit au Darfour et dans la région. Dans la corne de l'Afrique, la raréfaction des pluies et l'augmentation des températures auront une incidence négative importante sur une région extrêmement vulnérable aux conflits. En Afrique australe, les sécheresses contribuent aux mauvaises récoltes, d'où une insécurité alimentaire dans plusieurs régions et des millions de personnes qui devront faire face à des pénuries alimentaires. Les migrations dans cette région, mais également les flux migratoires en provenance d'autres régions et à destination de l'Europe, qui passent par l'Afrique du Nord (migrations de transit), devraient s'intensifier. En Afrique, comme ailleurs, on s'attend à ce que les changements climatiques aient des effets néfastes sur la santé, en particulier en raison de la propagation de maladies transmises par vecteur, ce qui aggravera encore les tensions.

2. Proche-Orient

Les systèmes hydriques au Proche-Orient sont déjà soumis à d'intenses pressions. Environ deux tiers du monde arabe dépendent, pour leur approvisionnement en eau, de sources situées en dehors de leurs frontières. On s'attend à ce que le débit du Jourdain et du Yarmouk diminue considérablement, affectant Israël, les territoires palestiniens et la Jordanie. Il est pratiquement certain que les tensions actuelles liées à l'accès à l'eau s'accroîtront dans la région, entraînant une instabilité politique accrue qui aura des incidences néfastes sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Europe ainsi que sur d'autres intérêts. En Israël, l'approvisionnement en eau pourrait reculer de 60 % d'ici la fin du siècle. Par conséquent, une baisse significative des rendements agricoles est prévue dans une région déjà largement aride ou semi-aride. La Turquie, l'Iraq, la Syrie et l'Arabie saoudite devraient enregistrer des baisses conséquentes, ce qui affectera la stabilité dans une région dont l'importance stratégique est essentielle pour l'Europe.

3. Asie du Sud

L'élévation du niveau de la mer pourrait menacer des millions de personnes puisque 40 % de la population asiatique (près de 2 milliards de personnes) vivent à moins de 60 kilomètres des côtes. En raison du stress hydrique et de la baisse de la productivité agricole, l'Asie aura du mal à nourrir sa population grandissante, qui sera par ailleurs exposée à une augmentation des maladies infectieuses. Les changements dans les moussons et la diminution de l'eau issue de la fonte des sommets de l'Himalaya affecteront plus d'un milliard de personnes. Les conflits pour l'obtention des ressources restantes et les flux migratoires anarchiques se traduiront par une instabilité dans une région qui est un important partenaire économique de l'Europe et dont les facteurs de production et de distribution sont concentrés le long de côtes vulnérables.

4. Asie centrale

L'Asie centrale est une autre région sévèrement touchée par les changements climatiques. On observe déjà une pénurie croissante d'eau, qui est à la fois une ressource essentielle pour l'agriculture et une ressource stratégique pour la production d'électricité. Les glaciers du Tadjikistan ont perdu un tiers de leur surface rien qu'au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, et plus de 1 000 glaciers ont disparu au Kirghizstan au cours des quarante dernières années. Il existe donc d'importants nouveaux risques de conflit dans une région dont l'évolution stratégique, politique et économique, et les problèmes au caractère de plus en plus transrégional ont une incidence directe ou indirecte sur les intérêts de l'UE.

5. Amérique latine et Caraïbes

Dans les zones plus arides de l'Amérique latine, les changements climatiques entraîneront des phénomènes de salinisation et de désertification des terres agricoles et une baisse de productivité dans des secteurs importants de l'agriculture et de l'élevage. La sécurité alimentaire s'en trouvera détériorée. Il faut s'attendre à ce que l'élévation du niveau de la mer accentue les risques d'inondation dans les zones de faible élévation. La hausse de la température à la surface de la mer due aux changements climatiques devrait avoir des effets dommageables sur les récifs de corail et causer des déplacements des stocks halieutiques. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes subissent déjà les effets néfastes, parmi lesquels de nombreux événements extrêmes, associés au phénomène climatique baptisé El Niño. D'après les projections, la variation du régime des précipitations et la disparition des glaciers auront un impact significatif sur la quantité d'eau disponible pour la consommation humaine, l'agriculture et la production d'énergie, par exemple dans les Andes. Les pays des Caraïbes et du Golfe du Mexique sont déjà de plus en plus touchés par des ouragans de grande ampleur. Ce problème sera encore aggravé par les changements climatiques, ce qui entraînera des tensions sociales et politiques dans une région où les structures de gouvernance sont souvent faibles.

6. Arctique

Avec la fonte rapide de la calotte glaciaire des pôles, notamment dans l'Arctique, apparaissent de nouvelles voies de navigation et de nouveaux itinéraires commerciaux internationaux. En outre, comme les gigantesques ressources en hydrocarbures de l'Arctique deviennent plus accessibles, la dynamique géostratégique de la région s'en trouve modifiée, avec les conséquences que cela peut avoir sur la stabilité internationale et les intérêts de l'Europe en matière de sécurité. Le drapeau russe qui vient d'être planté sous le pôle Nord est une illustration des nouveaux intérêts stratégiques qui se dessinent. Il devient de plus en plus nécessaire d'aborder la question des prétentions territoriales et de l'accès à de nouvelles voies commerciales, au cœur d'un débat de plus en plus vif entre plusieurs pays, qui met en péril la capacité de l'Europe de défendre efficacement ses intérêts dans la région en termes d'échanges commerciaux et de ressources et risque de mettre la pression sur ses relations avec ses partenaires clés.

IV. Conclusions et recommandations

L'impact des changements climatiques sur la sécurité internationale n'est pas un lointain problème; il se pose dès à présent et ne se règlera pas tout seul. Même si des progrès sont réalisés en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les structures climatiques ont déjà changé, les températures à l'échelle de la planète ont déjà augmenté et, surtout, les changements climatiques se font déjà ressentir partout dans le monde.

Il est indispensable que l'UE joue et continue à jouer un rôle actif dans les négociations internationales sur les changements climatiques. L'UE a montré la voie à suivre, aussi bien dans les négociations internationales, notamment en militant en faveur de l'objectif de 2°C, que dans ses mesures radicales en matière de climat et d'énergie. Néanmoins, l'UE ne peut agir seule. Alors que le paysage politique international évolue, les principaux pays sources d'émissions et les économies émergentes devront aussi s'associer au processus et souscrire, dans le cadre des Nations unies, à un accord mondial ambitieux sur le climat.

L'action de l'UE devra tenir compte en particulier des États-Unis, de la Chine et de l'Inde ainsi que des répercussions sur ses relations à long terme avec la Russie. Les recommandations ci-après devraient être complétées par de nouvelles études et être suivies de plans d'action de l'UE cohérents, visant à aborder toutes les dimensions de l'action requise pour faire face de manière globale et efficace à l'incidence des changements climatiques sur la sécurité internationale. Le prochain examen de la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité et, le cas échéant, les propositions qui seront formulées pour compléter cette stratégie devraient tenir compte de la dimension "sécurité" des changements climatiques.

Renforcer les capacités au niveau de l'UE

Il conviendrait dans un premier temps, pour faire face à l'incidence des changements climatiques sur la sécurité internationale, de renforcer les connaissances et d'évaluer les moyens dont dispose l'UE, puis, en ce qui concerne les catastrophes et les conflits, d'améliorer la prévention et la préparation en vue d'une réaction rapide. Les répercussions financières de tels mécanismes de réaction rapide devraient être établies et prises en considération lors de l'examen du budget.

Parmi les actions qui pourraient être mises en place, on pourrait envisager:

- de renforcer les capacités de l'UE en matière de recherche, d'analyse, de suivi et d'alerte rapide, ainsi que pour l'établissement des listes de pays à surveiller, notamment l'Institut d'études de sécurité, le Centre satellitaire de l'UE (CSUE), le Centre de situation conjoint de l'UE (SITCEN), le Réseau européen des correspondants de sécurité énergétique, de la Surveillance planétaire de la sûreté environnementale et les centres communs de recherche. Le suivi et l'alerte rapide doivent notamment porter sur des questions telles que les situations de fragilité de l'État et de radicalisation politique, les tensions concernant les ressources et l'approvisionnement en énergie, les pressions d'ordre environnemental et socio-économique, les menaces pesant sur les infrastructures essentielles et les biens économiques, les conflits de frontières, les répercussions sur les droits de l'homme et les mouvements migratoires potentiels;

- d'améliorer la planification au niveau de l'UE et des États membres et de renforcer les capacités dont ils disposent, y compris en ce qui concerne la protection civile et l'utilisation d'instruments (civils et militaires) de gestion de crises et de réaction aux catastrophes afin d'apporter une contribution aux actions entreprises en réaction aux risques que les changements climatiques font peser sur la sécurité;
- de charger la Commission d'étudier plus en profondeur, région par région, les conséquences pour la sécurité et la manière dont elles affecteront les intérêts de l'UE.

Rôle moteur de l'UE au plan multilatéral pour la promotion de la sécurité climatique mondiale

Les changements climatiques sont un élément clé des relations internationales et le seront de plus en plus dans les années à venir, notamment leur dimension "sécurité". Si on admet ce postulat, les changements climatiques pourront même devenir un facteur d'amélioration et de réforme de la gouvernance mondiale. Étant donné qu'il s'agit d'un problème planétaire, l'UE préconise une action multilatérale. Dans le prolongement du succès de la conférence qui s'est tenue à Bali en décembre 2007, l'UE doit poursuivre et intensifier son rôle de chef de file en vue de parvenir en 2009 à un accord ambitieux pour l'après-2012, prévoyant notamment que tous les pays mettront en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation en tant que contribution essentielle à la sécurité climatique.

Parmi les actions qui pourraient être mises en place, on pourrait envisager:

- de placer les risques que les changements climatiques font peser sur la sécurité au cœur des travaux dans les enceintes multilatérales, notamment le Conseil de sécurité des Nations unies, le G8 ainsi que les institutions spécialisées de l'ONU (notamment en s'interrogeant sur l'éventuelle nécessité de renforcer certaines règles de droit international, y compris le droit de la mer);
- de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la détection et du suivi des menaces que les changements climatiques font peser sur la sécurité ainsi que dans le domaine des capacités en matière de prévention, de préparation, d'atténuation et de réaction; de promouvoir l'élaboration de scénarios en matière de sécurité régionale pour différents niveaux de changements climatiques et d'étudier leurs répercussions sur la sécurité internationale.
- de prendre en compte, en concertation avec toutes les instances internationales compétentes, les tensions supplémentaires découlant des flux de migrants "environnementaux" dans le cadre de la poursuite de la mise en place d'une politique européenne globale en matière de migrations.

Coopération avec les pays tiers

Les changements climatiques imposent un réexamen et un renforcement des instruments de coopération et de dialogue politique de l'UE, une plus grande attention étant accordée à l'incidence des changements climatiques sur la sécurité. Il pourrait en découler une meilleure hiérarchisation des priorités et un soutien accru en faveur des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, la bonne gouvernance de la gestion des ressources naturelles, du transfert de technologies, de la coopération environnementale transfrontière (notamment en ce qui concerne les eaux et les sols), ainsi qu'en faveur du renforcement des institutions et des capacités de gestion de crise.

Parmi les actions qui pourraient être mises en place, on pourrait envisager:

- de continuer à intégrer l'adaptation et la résistance aux changements climatiques dans les stratégies régionales de l'UE (comme la Dimension septentrionale, la politique européenne de voisinage, la stratégie UE-Afrique, le processus de Barcelone, la Synergie de la mer Noire, la stratégie UE-Asie centrale, le plan d'action pour le Proche-Orient); il conviendrait d'accorder une attention particulière aux régions les plus vulnérables et aux points noirs potentiels en matière de sécurité climatique; il conviendrait de tirer parti de l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique qui lie l'UE et les pays en développement les plus vulnérables aux changements climatiques;
- d'élaborer une politique de l'UE pour l'Arctique fondée sur l'évolution de la situation géostratégique de la région, en tenant compte notamment de l'accès aux ressources et de l'ouverture de nouvelles voies commerciales;
- d'étudier les conséquences des changements climatiques pour la sécurité en concertation avec des pays tiers, y compris par l'échange d'analyses.